

**Personne en recherche d'emploi,  
bénéficiaire du RSA et étudiants**  
sur présentation d'un justificatif

- 1€ - adhérent  
 < 1€ - cotisation de soutien

**Personne Physique**

- 30€ - adhérent  
 < 30€ - cotisation de soutien

**Freelance / indépendant**

- 42€ - adhérent  
 < 42€ - cotisation de soutien

**Entreprise +1 salarié**

- 84€ - adhérent  
 < 84 € - cotisation de soutien

Société

Nom

Prénom

Adresse

Tel

Mail

Twitter

Anniv'

Réglement

- chèque    espèce    en ligne

Date

Signature

Kreizenn dafar  
36 rue Saint-Guillaume  
22000 Saint-Brieuc

Chèque à l'ordre de :  
Kreizenn Dafar

Association loi 1901  
Déclarée à la préfecture  
des Côtes d'Armor  
sous le n°  
W224003140

Jour et mois  
pour gagner  
des pokoù <3